Lévesque, Claudette

De: Greffe

Objet: TR: R-3956-2015 HQT des Cantons - Délai réplique HQT

De : Fréchette, Yves [mailto:Frechette.Yves@hydro.gc.ca]

Envoyé: 27 avril 2016 11:13

À: Dubois, Véronique

Cc: pierre pelletier; energie@mlink.net

Objet: R-3956-2015 HQT des Cantons - Délai réplique HQT

Me Dubois,

Selon le calendrier des échéances du dossier décrit en rubrique, selon la décision D-2016-049, le Transporteur doit déposer sa réplique au plus tard à 12h00 ce jour.

Or, le Transporteur ne sera pas en mesure de satisfaire ce délai notamment en ce qu'il a reçu l'argumentaire de l'intervenant SÉ-AQLPA en toute fin de journée hier (26 avril 2016 à 16h30).

Le Transporteur demande donc à la Régie une extension de délai afin de produire sa réplique au présent dossier et ce, au 28 avril à 12h00.

Veuillez nous excuser pour ce contretemps.

Je vous prie d'agréer mes salutations.

Yves Fréchette

Avocat



Affaires juridiques 75, boul. René-Lévesque Ouest, 4e Montréal (Québec) H2Z 1A4

Téléphone: 514 289-2211, poste 6925

Télécopieur : 514 289-2007 Courriel : <u>frechette.yves@hydro.qc.ca</u>

www.hydroquebec.com

Avis de confidentialité

Le présent courriel et toutes les pièces jointes peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Cette information est à l'usage exclusif du destinataire. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, veuillez en aviser immédiatement l'émetteur et détruire le contenu du courriel sans le communiquer ou le reproduire.